

## Société d'histoire et d'archéologie de Saint - Emilion

### Rapport moral 2016/ 2017 présenté à l'Assemblée générale ordinaire du 10/11/2017

#### ➤ Les activités de notre Conseil d'Administration

Voici les principales questions traitées par notre CA au cours de 10 réunions tenues depuis la précédente AG.

#### **CHAPELLE DU CHAPITRE**

Nous avons été confrontés en novembre dernier à une cession du fonds de commerce de restauration «L'Envers du décor » par son créateur et propriétaire depuis 1998 F. Des Ligneris locataire de notre cour lui servant de terrasse. L'acquéreur M. G. PERSE présentait (Plaisance, Pavie) à priori toutes garanties de sérieux et solvabilité, encore fallait-il s'entendre sur un nouveau bail dont les termes nous assureraient toute quiétude sur l'utilisation et la préservation du caractère particulier des lieux, enclavés entre 2 MH classés. Le bail initial de 1998 n'était pas un bail commercial mais un contrat portant sur un terrain nu soumis au régime du droit commun et ne se référant pas au Code de commerce, qui on le sait comporte des contraintes lourdes pour le bailleur. En outre sa validité était liée à la présence de F. Des Ligneris à la direction effective de l'entreprise, la location ayant été consentie en raison de sa personne ( alors membre bureau SHASE). Contrat intuitu personae.

Le nouveau bail a été discuté puis consenti sur les mêmes principes juridiques de base.

-- avec un article 5 engageant le locataire à respecter les lieux, un encadrement strict des aménagements, travaux, soumis à l'accord express du bailleur et sous sa surveillance.

-- le maintien des intérêts de la Famille Perse dans la majorité ou à la direction effective de la Ste L'Envers du Décor < Art 9 donc impossibilité de céder l'utilisation de la cour sans notre accord, sur le preneur.

-- une durée de 1 an renouvelable tacitement, avec résiliation anticipée prévue en cas de non observation des dispositions précitées < Art 11 et ce sans indemnité pour le locataire.

Mais certaines dispositions sont nouvelles par rapport à l'ancien contrat :

--- le loyer fixe depuis l'origine 3048 € (20 000 F) a été actualisée à 6400 € (au-delà de l'évolution qui aurait résulté d'une indexation ICC) et sera révisable tri annuellement sur la référence du droit de place de l'installation de terrasses sur domaine public payé à la Municipalité < Art 12

--- enfin le droit de passage par l'andronne contiguë, pour accéder à notre chapelle a été reprecisé. < Art 4

En substance nous avons conclu une convention d'occupation à caractère précaire pour le locataire, nous laissant la possibilité d'y mettre fin sans indemnité, si besoin était et encadrant de façon satisfaisante l'utilisation de ce terrain.

Ce fut un travail assez lourd avec les conseillers du preneur et sous le conseil de notre propre avocat Me Navarri, au long du mois de décembre 2016 puis examen de notre CA le 5/01/2017 avant signature le 3/02/2017.

**TRAVAUX** .Nous avons dû faire conforter un contrefort de ce bâtiment pour 1438 €

M. PERSE au cours de nos discussions s'est montré très attentif à un éventuel projet de mise en valeur de ce monument. Mécénat ?

Nous avons aussi, à l'occasion d'une remise à plat de nos contrats d'assurance, couvrant les diverses responsabilités (associative, propriété chapelle) fait effectuer un inventaire d'expertise des objets nous appartenant : dessins Léo Drouyn, souvenirs Abbé Bergey.

**EXPOSITION** de ces dessins dans le cadre Fête à Léo et au Patrimoine girondin du 2 au 17 /09.

**Ce fut une mobilisation importante.** Permanences sur 16 jours. 6 Réunions de préparation. Aide des membres Association Amis de L. Drouyn et de notre ancienne présidente. Soulignons la qualité de la présentation de cette expo ,fruit du travail « professionnel » de Bernard Larrieu ,Directeur Editions Entre 2 Mers et de AM Migayron. Nous aurions souhaité la visite de davantage de nos adhérents.

➤ **Présence extérieure de notre Société**

---Forum des associations de la CDC le 9/09 à Lussac : stand.

--- 30/09 Congrès et AG 2017 de la FHSO aux Archives de la Métropole Bordeaux sur le thème Archives, manuscrits et imprimés Confection, Diffusion, Conservation.

--- Concours financier apporté à l'organisation du colloque historique international « Ville et vin en France et en Europe du XV e siècle à nos jours les 22/23/24 nov. 2017 à la Cité du Vin et Université de BX. 900 € affectés.

---Participation organisation du Voyage à Verdun, initiative de la Commission municipale du Centenaire, effectué du 23 au 26/10 2017. Prise en charge des inscriptions et de la gestion des encaissements.

➤ **Programme 2016/2017 de nos conférences**

Equilibre recherché entre des conférenciers de notre Université de Bx Montaigne et des intervenants issus d'autres horizons. Brève présentation de chaque conférence.

➤ **Nos activités de publications**

Notre idée évoquée l'an dernier : lancer la publication d'un livre destiné à un large public sur l'histoire de notre Cité palliant un vide à ce niveau et résumant le magnifique « St Emilion une ville et son habitat médiéval » Cahiers du Patrimoine avril 2016 . Ouvrage plus court et accessible , confié aux mêmes historiens que l'ouvrage précité. LE PROJET à notre initiative a abouti ,financé avec le concours de la Municipalité, d'un mécène privé, de la DRAC ,de l'Institut Ausonius prenant en charge l'impression et nous pour 2500 € sur un budget global de 28800 €

David Souny a commencé la rédaction ; titre « Saint- Emilion au Moyen Age » sortie SEPTEMBRE 2018 / Prix inférieur à 10 €.

Enfin nous avons décidé de reprendre la collecte des témoignages de saint- émilionnais sur le XXe siècle. Nouvelle Convention avec V.TINEL historienne prévoyant une facturation de son travail au coup par coup, à chaque recueil et rédaction de l'article en découlant. Publication prévue sous forme de bulletins périodiques. A ce jour 4 témoignages recueillis. Un premier bulletin devrait être édité en 2018.

➤ **Le Patrimoine de notre territoire et le Classement UNESCO de l'ancienne Juridiction de St Emilion**

IL est de notre vocation d'être actif dans ce domaine. La notion de patrimoine est présente dans les buts définis par nos statuts : assurer sa conservation, encourager son étude, promouvoir son animation.

- Notre association a tenu son rôle consultatif dans les différentes instances ceci de longue date : élaboration du Plan de gestion 2011/12 du territoire de l'ancienne Juridiction ,classé au Patrimoine mondial en 1999. Contribution déposée pour le Règlement AVAP rédigé en 2016.

Ces 2 DISPOSITIFS REGLEMENTAIRES CONCERNENT LE TERRITOIRE classé Patrimoine mondial.

- Nous siégeons à la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable qui étudie les PROJETS DE CONSTRUCTIONS ET TRAVAUX vis-à-vis de ce règlement et travaille actuellement sur la révision de la Carte des protections paysagères. 4 réunions en 2017.
- Membre actif de l'Association Juridiction de St E. Patrimoine mondial de l'Humanité , association chargée de la gestion du territoire labellisé UNESCO ..

Au-delà **nous l'avions exprimé l'an dernier**, dans notre rapport dont je cite les termes : » la question de la réanimation de la Cité serait à considérer : comment faire revenir des habitants, quel est à ce jour l'impact du Secteur sauvegardé, en vigueur depuis 2010, sur la rénovation immobilière ? Questions auxquelles notre association serait disponible pour une éventuelle réflexion. » A ce sujet nous avons été entendus, au moins ponctuellement, puisque invités par la Municipalité à donner notre avis sur SON Projet urbain pour la Cité : habitabilité, mobilité, tourisme < Réunion du 29/03 avec le Chargé d'urbanisme de la CDC, préparant un atelier de travail du Conseil municipal qui a eu lieu fin avril. A ce jour nous n'avons pas d'information sur les orientations décidées.

- Nous continuons à soutenir les fouilles archéologiques entreprises sur Plateau de la Madeleine 2015, 2016 et en 2017 en prenant en charge assurance d'étudiants stagiaires. Eglise Ste Marie et cimetière .Résultats importants : découverte base du porche de l'église ...
- Nous sommes membre actif de l'Association Cépages et Tesselles dont le but est de préserver les vestiges villa gallo-romaine du Palat et peut être de les ouvrir un jour au public. ?

#### ➤ **Remerciements à adresser**

J'évoquerai auparavant la mémoire de nos membres disparus en 2017 : Mme Laporte, Jean-François Carrille disparu accidentellement, Jacques Masson , Jean Thévenon- Mauriac ,fidèle auditeur dont la présence nous manquera .

Travail des administrateurs, chacun à sa place, dans un travail d'équipe.

Guy Pétrus Lignac Vice Président nous représente à chaque manifestation officielle régionale

Jean Pierre Petit pour ses idées de conférences. Philippe Rivière qui a managé l'intendance de cette soirée, comme celle de chaque cocktail après conférence.

Monique Micheau-Mailou notre Secrétaire dont le savoir juridique a été bien utile dans l'élaboration du nouveau bail Chapelle. Franck Haudiquert pour la communication numérique et la vie de notre site internet.

Catherine qui veille sur nos archives et nos finances et fut la cheville ouvrière de l'exposition de nos dessins L. Drouyn !

Et tous les autres pour préparer nos conférences et vous y accueillir : Jacqueline Lavau, Geneviève Merias, Gérard et Marie- Noëlle Prouet, Jérôme Dohet, Bernard Rambeaud, Marie- Claude Petit, Stéphanie Pueyo.

Municipalité qui met à notre disposition Salle gothique, bus, impression supports.

Les viticulteurs pour leurs dons de bouteilles et Mme Fermigier.

Enfin nos hôtes de ce soir M. Bertrand de Vilaines Gérant des vignobles La Mondiale et M. Robin Chevillard responsable du réceptif. Leur accueil est un modèle de gentillesse et de générosité. Nous leur exprimons toute notre gratitude.

Appel à recommander la SHASE auprès amis, parents, enfants pour renouveler notre public..... nous avons besoin d'adhérents !

Bernard Ledoux Président